

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01828 Numéro SIREN : 490 544 806 Nom ou dénomination : A.M. AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt 13452



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

COPIE 13452

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A.M. AUDIT ET CONSEIL	38 AVENUE LACOUR
SIRET 4 9 0 5 4 4 8 0 6 0 0 0 1 4	95210 ST GRATIEN
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE				
Activités exercées	CONSEIL			
Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	10 182
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%	

ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CE2C Expertise & Conseil 259 Boulevard Pereire 75017 PARIS Tél: 01 82 83 44 20		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
		10/03/2020	ST GRATIEN
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
		Signature	MATHOU ANDRE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Néant ☐ *Désignation de l'entreprise **SAS A.M. AUDIT ET CONSEIL**Adresse de l'entreprise **38 AVENUE LACOUR****95210 ST GRATIEN**Numéro SIRET * **4 9 0 5 4 4 8 0 6 0 0 0 1 4**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 2***Carthage Ceb*
Stylo

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	25 138	
Immobilisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048	25 138	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074	158	2 911
Valeurs mobilières de placement		080	082	190 624	118 398
Disponibilités		084	086	183 932	267 075
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	374 715	388 384
Total général (I+II)		110	112	374 715	388 384
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		1 000	1 000
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		100	100
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132		
Report à nouveau		134		384 373	392 243
Résultat de l'exercice		136		(10 758)	(7 871)
Provisions réglementées		140			
Total I		142		374 715	385 473
Total II		154			
Provisions pour risques et charges		156			
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166			
Fournisseurs et comptes rattachés *		172			2 911
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	174		
Produits constatés d'avance		176			2 911
Total III		176			
Total général (I + II + III)		180		374 715	388 384
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A.M. AUDIT ET CONSEIL		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 9		13 1 1 2 2 0 1 8									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons		209		210											
	Production vendue	biens	intracommunautaires		215		214										
		services *			217		218		600								
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222											
	Production immobilisée *					224											
	Subventions d'exploitation reçues					226											
	Autres produits					230											
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		600								
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234											
	Variation de stock (marchandises) *					236											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240											
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		11 788		11 545							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		576		735							
	Rémunérations du personnel *					250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252											
	Dotations aux amortissements *					254											
	Dotations aux provisions					256											
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262										
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260														
Total des charges d'exploitation (II)						264		12 364		12 280							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		(11 764)		(12 280)							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280		1 006		4 409							
	Produits exceptionnels					290											
	Charges financières					294											
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300										
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
	Impôts sur les bénéfices *					306											
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		(10 758)		(7 871)						
	B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312				314		10 758				
	RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316									
		Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318									
Provisions non déductibles *						322											
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324		576									
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248									
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249									
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999											
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997							
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle (44. sexies)	986				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138				342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991										
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345				Créance due au report en arrière du déficit	346										
	Investissements outre-mer	344				Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993										
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				354		10 182					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356										
	Déficits antérieurs reportables : *27.....544 dont imputés sur le résultat :										360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370				372		10 182					

A.M. AUDIT ET CONSEIL

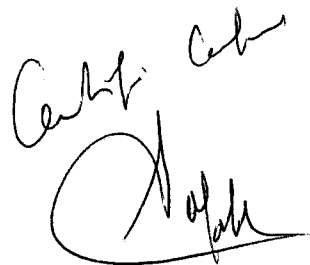
Société par Actions Simplifiée

au capital de 1.000,00 Euros

Siège social : 38, Avenue Lacour

95210 SAINT GRATIEN

RCS Pontoise n° 490 544 806



EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION

Nous vous proposons d'affecter la perte nette de l'exercice, s'élevant à 10757.89 Euros en diminution du Compte Report à Nouveau

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte nette de l'exercice, s'élevant à 10757.89 Euros, de la manière suivante :

- Diminution du Compte Report à Nouveau

-10757.89 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.